

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO / M. YVES MORAINÉ

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 16 Décembre 2016

OBJET : Collège les Amandeirets à Châteauneuf-les-Martigues : lancement d'une opération de démolition et de reconstruction sur site du collège

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé pour le collège les Amandeirets à Châteauneuf-les-Martigues :

- d'approuver l'annulation de l'opération de délocalisation de la demi-pension de ce collège créée par délibération n° 123 du 21 décembre 2007,
- d'approuver le principe d'une opération de démolition et de reconstruction sur site du collège les Amandeirets à Châteauneuf-les-Martigues et d'engager les procédures nécessaires à la réalisation des prestations intellectuelles autres que les assurances, et de la maîtrise d'œuvre,
- de valider les principaux éléments du programme de l'opération conformément à l'annexe 1, jointe au rapport,
- de fixer le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 33 058 028 € T.T.C., conformément à l'annexe 2, jointe au rapport,
- d'approuver la variation de l'autorisation de programme comme indiquée dans le rapport, arrondie à 33 060 000 € T.T.C., et qui sera présentée lors d'une prochaine session budgétaire.

Conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics seront lancés :

- les consultations pour les marchés de prestations intellectuelles, autres que les assurances,
- le marché de maîtrise d'œuvre selon la procédure du concours, en fixant le nombre de concurrents admis à participer à 5.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée

